

MINISTERE DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

**CONTENU DES**  
**PROGRAMMES DE**  
**FORMATION**

**CYCLE SUPERIEUR ASE**

## **DOMAINE DES SCIENCES**

- **PSYCHOLOGIE GENERALE**
- **PSYCHOLOGIE DE L'ADULTE**
- **PSYCHOLOGIE SOCIALE**
- **SCIENCES DE L'EDUCATION**
- **MANAGEMENT**
- **COMPTABILITE / MARKETING**
- **DEMOGRAPHIE**
- **ELEMENTS DE DROIT**
- **FINANCES PUBLIQUES**
- **LINGUISTIQUE APPLIQUEE**
- **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**
- **STATISTIQUES.**

## **SCIENCES BIOLOGIQUES**

### **I – OBJECTIFS GENERAUX :**

L'enseignement des sciences biologiques vise à connaître les parties élémentaires de la constitution de l'homme, les mesures d'hygiène et donner les soins élémentaires d'urgences.

### **II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

2.1 - Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'élève doit être capable de :

- connaître les différentes structures des cellules et des tissus ;
- étudier les principales articulations de l'organisme ;
- décrire les réactions de l'organisme humain ;
- identifier les facteurs influençant la performance ;
- donner l'importance de la physiologie dans les Activités socio-éducatives.

2.3 - Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- maîtriser les principales règles d'hygiène et de conduite dans les soins d'urgence ;
- connaître les techniques de secourisme ;
- donner les soins élémentaires d'urgence.
- maîtriser les règles d'hygiène dans sa tenue quotidienne et dans l'entretien de son environnement ;
- donner les soins élémentaires.

### **I – OBJECTIFS GENERAUX :**

L'enseignement des sciences biologiques vise à connaître les parties élémentaires de la constitution de l'homme, les mesures d'hygiène et donner les soins élémentaires d'urgences.

### **II – OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

2.1 - Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'élève doit être capable de :

- connaître les différentes structures des cellules et des tissus ;
- étudier les principales articulations de l'organisme ;

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- décrire les réactions de l'organisme humain ;
- donner l'importance de la physiologie dans les Activités socio-éducatives.

2.3 - Au terme de la 3<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- maîtriser les principales règles d'hygiène et de conduite dans les soins d'urgence ;
- connaître les techniques de secourisme ;
- donner les soins élémentaires d'urgence.
- maîtriser les règles d'hygiène dans sa tenue quotidienne et dans l'entretien de son environnement ;
- donner les soins élémentaires

## **NOTIONS D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE**

**1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> ANNEES**

- I – L'appareil digestif et la digestion ;
- II – L'appareil cardiovasculaire et la circulation
- III – L'appareil respiratoire et la respiration ;
- IV – Les reins et l'excrétion ;
- V – l'appareil génital et la reproduction ;
- VI – Le système musculaire ;
- VII – Les organes de sens ;
- VIII – L'importance de la physiologie dans les activités socio-éducatives.

**HYGIENE, SOINS D'URGENCE ET REANIMATION**

**3<sup>ème</sup> ANNEE**

**I – Notions d'hygiène :**

- Hygiène du corps ;
- Hygiène du sommeil ;
- Hygiène du logement ;
- Hygiène vestimentaire ;
- Hygiène alimentaire.

**II – Notions de soins d'urgence :**

- ✓ Définition de la notion de soins d'urgence
- ✓ Conduite à tenir devant :
  - une plaie
  - une hémorragie ;
  - une déchirure ;
  - une brûlure ;
  - une fracture fermée ou ouverte ;
  - une entorse ;
  - une luxation ;
  - une diarrhée.

## **PSYCHOLOGIE**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de psychologie permet aux élèves Conseillers de jeunesse, d'avoir des notions générales en psychologie et des connaissances approfondies en psychologie génétique, en psychologie de l'enfant et de l'adolescent et en psychopédagogie. Il permet également d'appréhender le phénomène de la dynamique des groupes et de jeter un regard sur la pédagogie au Mali.

### **II – Objectifs spécifiques :**

2.1 – Au terme de la première année, l'élève doit être capable de :

- intérioriser des connaissances générales en psychologie et de traduire leur impact dans la vie courante ;

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- comprendre le processus du développement de l'enfant à l'adulte ;
- maîtriser le concept d'éducation sexuelle et ses contours ;
- comprendre les réactions de l'adulte ;
- connaître les données essentielles de la psychologie de l'adulte

2.3 – Au terme de la 3<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- assurer pleinement le rôle pédagogique en appréciant les différences entre psychologie – éducation – pédagogie ;
- mieux cerner les phénomènes de groupe ;
- apprécier l'importance du rôle du leader de groupe avoir des connaissances sur le système éducatif du Mali.

## **PSYCHOLOGIE GENERALE**

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Généralités sur la psychologie générale ;
  - Nature de la psychologie générale ;
  - Histoire et définition ;
  - Objet d'étude ;
  - Méthodes de la psychologie générale ;
  - Les théories psychologiques.
- Psychologie générale : concepts fondamentaux ;

## **PSYCHOLOGIE DE L'ADULTE**

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- La psychologie génétique ;
  - Le développement psychomoteur ;
  - Le développement intellectuel ;
  - Le développement affectif ;
- L'évolution psychologique de l'enfant ;
- Activité ludique et développement de la personnalité ;
- Psychologie et apprentissage ;
- L'enfant et la vie affective (psychomotricité, affectivité, motivation, sens moral...) ;
- L'adolescence ;
- L'âge adulte
- L'éducation sexuelle.

## **PSYCHOLOGIE SOCIALE**

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Psychologie sociale ;
  - Interrelations et communications ;
  - La dynamique des groupes ;
- Psychopédagogie ;
  - Rapport entre la psychologie et la pédagogie ;
  - Psychologie du comportement ;
  - Psychologie de la conduite ;
  - Problèmes généraux de l'éducation : définition, pratique et finalités de l'action éducative ;
  - Histoire des courants et des méthodes pédagogiques ;
  - Les institutions pédagogiques au Mali ;
  - L'école et la société.

## **SCIENCES DE L'ÉDUCATION**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de sciences de l'éducation aux étudiants Conseillers de Jeunesse a pour objet de les amener à comprendre le système éducatif malien et à maîtriser la pédagogie.

### **II – Objectifs spécifiques :**

2.1- A la fin de la première année, l'étudiant doit être capable de :

- définir le concept de sciences de l'éducation ;
- citer les disciplines qui constituent les sciences de l'éducation ;
- citer les différentes méthodes utilisées.

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'étudiant doit être capable de :

- maîtriser les objectifs pédagogiques ;
- formuler des objectifs pédagogiques ;
- faire l'évaluation des objectifs pédagogiques.

#### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Définition des concepts ;
- Les disciplines qui constituent les sciences de l'éducation :
  - les disciplines réflexives ;
  - les disciplines qui apportent la documentation ou des informations ;
  - les disciplines fondamentales ;
  - les disciplines qui analysent les situations éducatives ;
- Etude des différentes méthodes ;
- La pédagogie expérimentée ;
- La pédagogie expérimentale.

#### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les objectifs pédagogiques ;
- Définition et historique des objectifs pédagogiques ;
- La taxonomie des objectifs pédagogiques ;
- La formulation des objections pédagogiques ;
- L'évaluation des objectifs pédagogiques ;
- Histoire de l'éducation au Mali.
  - Les institutions pédagogiques au Mali ;
- Etude critique des méthodes pédagogiques ;
  - Méthode instructive ;
  - Méthode didactique ;
  - Méthode active.
- Sociologie de l'éducation au Mali : l'éducation et les moyens de l'éducation de masse.

## **MANAGEMENT**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de management vise à faire acquérir par l'élève des bases en méthodologie d'intervention dans les organisations en termes de théorie, de modèles et de technique.

### **I – Objectifs spécifiques :**

2 – 1 Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'élève doit être capable de :

- préciser les notions de management, manager et organisation ;
- de définir les besoins d'une organisation en termes d'intrants et d'extrants ;
- de concevoir et de coordonner les activités d'une organisation.

2 – 2. Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- identifier un problème et proposer des stratégies afin de les résoudre ;
- définir les missions, l'objectif et le but d'une organisation afin de justifier son existence ;
- analyser les divers types de structures, savoir bâtir un organigramme, connaître les principes et les défauts de l'organisation et enfin susciter un vécu organisationnel efficace.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Approche historique
- Définition
  - management ;
  - manager ;
  - organisation.
- Le manager et l'organisation
  - Modèle dynamique de l'organisation
  - Modèle descriptif de l'organisation
- Les rôles du manager
  - Les extrants du poste de manager
  - Les intrants du poste de manager
- Les fonctions du manager
  - La planification ;
  - La mise en œuvre ;
  - Le contrôle.

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- La prise de décision
  - Le Processus de Solution des Problèmes (P.S.P) ;
  - Le processus rationnel de prise de décision de KEPNER et TREGOE ;
  - L'analyse de situation.
- Le manager et la raison d'être de l'organisation
  - Définition de la raison d'être ;
  - Processus de la fixation de la raison d'être.
- Le manager et la structure de l'organisation
  - Concepts de base ;
  - Le processus de structuration ;
  - Les mécanismes de coordination.
- Exemples et exercices pratiques.



## **DEMOGRAPHIE**

### **I – Objectifs généraux :**

L'enseignement de cette matière offre l'occasion aux étudiants d'avoir une vision large de la notion de population, d'environnement et leur implication dans le développement. Il permet aussi de donner aux apprenants des outils pour mener des enquêtes au niveau des populations.

### **I – Objectifs spécifiques :**

- 2.1 – A la fin de la 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant doit être capable de :
- Maîtriser les concepts de natalité, mortalité, fécondité, migration, structure ;
  - Mener une analyse démographique ;
  - Maîtriser une enquête socio-économique.

### **I – Objectifs spécifiques :**

- 2.2 – A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, l'étudiant doit être capable de :
- Maîtriser la problématique de population et développement.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Histoire de la Démographie et du Peuplement Humain
- L'Analyse Démographique
  - La natalité
  - La mortalité
  - La fécondité
  - Les migrations
  - Les structures
- L'analyse démographique appliquée aux Sciences Sociales
- L'Etude Démographique au Mali
- Les enquêtes Socio-économiques

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Sociétés, Population, Environnement, Développement au Mali : problématiques et Approches Interdisciplinaires
- Démographie, genre et sociétés ;
  - Genre et développement : théorie et mises en œuvre des concepts dans le développement ;
  - Activités économiques et rapports de genre ;
  - Genre, migration et urbanisation ;
  - Système de santé et système de genre

## **ELEMENTS DE DROIT**

### **I – Objectifs généraux :**

L'enseignement des Eléments de Droit aux élèves Conseillers de Jeunesse vise à leur donner des notions générales en matière de Droit, à comprendre le rapport entre les différentes Institutions de l'Etat.

### **II – Objectifs spécifiques :**

A la fin de la formation, l'élève Conseiller de Jeunesse doit être capable de :

- définir le Droit ;
- citer les différentes formes d'Etat ;
- maîtriser les différents pouvoirs ;
- citer les différents régimes politiques ;
- maîtriser le régime politique malien ;
- maîtriser les techniques juridiques de base l'organisation administrative.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Approche notionnelle
- La notion de Droit
  - Droit public
  - Droit privé
  - Droit pénal
- l'Etat
  - La notion d'Etat ;
  - Les fonctions de l'Etat ;
  - Les diverses formes de l'Etat
- La Constitution
  - La notion de Constitution ;
  - Les différentes formes de Constitution ;
  - L'élaboration et la révision de la Constitution ;
  - La suprématie de la Constitution ;
  - La souveraineté du Peuple ;
  - Les modalités d'exercice de la souveraineté ;
  - Les modalités d'expression de souveraineté.
- Le Pouvoir politique
- Le Pouvoir Exécutif
- Les diverses formes de Pouvoir exécutif
- Le rôle du Pouvoir Exécutif
- Le Pouvoir Législatif
- Le rôle du Pouvoir Législatif
- Le Pouvoir Juridictionnel
- Le rôle du Pouvoir Juridictionnel.
- Les régimes politiques
- La classification des régimes politiques
  - Les régimes de séparation souple du pouvoir : le régime parlementaire ;
  - Les régimes de séparation stricte du pouvoir : le régime présidentiel ;
  - Les régimes mixtes : régime mi-parlementaire, mi-présidentiel.

- Le régime politique malien
  - Election et consultations populaires ;
  - Les candidatures ;
  - Le contentieux de l'élection et la proclamation des résultats.
- L'organisation du pouvoir au Mali
- Les techniques juridiques de base de l'organisation administrative
  - La centralisation - La déconcentration - La décentralisation
- L'organisation administrative au Mali
  - Les institutions administratives suprêmes : Présidence de la République et Primature
- Les départements ministériels
  - La différenciation ministérielle et l'organisation du département ministériel
- L'Assemblée Nationale
- La Cour Constitutionnelle.

## **FINANCES PUBLIQUES**

### **I - OBJECTIFS GENERAUX**

Le cours de finances publiques vise à donner aux Conseillers de Jeunesse des notions générales sur l'approche juridique et économique du budget d'Etat, de la loi de finances et sur l'impact des finances dans le développement de notre pays .

### **II - OBJECTIFS SPECIFIQUES**

A la fin du cours, les étudiants doivent être capables de :

- définir les finances publiques ;
- définir le budget ;
- donner des informations sur les sources du droit budgétaire ;
- donner des informations sur la préparation et l'exécution du budget.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Définition et sources des Finances Publiques
  - La notion de budget ;
  - La notion de Loi de Finance.
- Les sources du Droit budgétaire
  - Les sources historiques ;
  - Les textes.
- La Constitution et la Loi Organique
  - La Constitution ;
  - La Loi Organique ;
  - La Loi et les textes réglementaires.
- Les principes généraux de la jurisprudence budgétaire
- La Loi de Finances et les actions de l'Etat
  - Les finances publiques et la politique économique et sociale.
- Préparation et vote du budget
- L'exécution budgétaire
- Les autorités et agents chargés d'exécuter le budget
- La période d'exécution du budget
- Les types de contrôle budgétaire.

## **LINGUISTIQUE APPLIQUEE**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de Linguistique Appliquée aux Conseillers de Jeunesse, vise à leur donner des connaissances en vue du renforcement de leurs capacités dans le domaine de la communication et les préparer à concevoir un programme en alphabétisation.

### **II – Objectifs spécifiques :**

A la fin du programme, l'étudiant doit être capable de :

- définir la Linguistique et son objet d'étude ;
- expliquer son importance ;
- utiliser la linguistique dans l'animation.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Définition et objet de la Linguistique
- La langue, objet de la Linguistique
- Le code langagier :
  - Les unités lexicales ;
  - Les règles grammaticales.
- L'opération du parcours
- Les opérations énonciatives
- Les rapports entre la Linguistique et l'animation
- La phonétique et la Phonologie.

## **METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

### **I - Objectifs généraux :**

Le cours de méthodologie de la recherche aux Conseillers de Jeunesse, vise à donner une vue d'ensemble du processus de la recherche et à développer chez les étudiants une compréhension des différentes étapes d'une recherche ainsi que les compétences pour les principales opérations. Au terme du cours, les étudiants auront acquis des connaissances nécessaires pour être capables d'identifier un problème de recherche, le structurer et le conduire selon les normes scientifiques.

### **II - Objectifs spécifiques**

2-1 A la fin du module les étudiants doivent être capables de :

- définir les concepts de science, théorie et recherche ;
- identifier un problème de recherche ;
- expliquer les étapes du processus de la recherche ;
- formuler les hypothèses ;
- identifier des variables

2-2 A la fin de la 3<sup>ème</sup> année, les étudiants doivent être capables de :

- sélectionner un échantillon ;
- dépouiller un questionnaire ;
- maîtriser les différentes articulations d'un mémoire de fin d'études.

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Introduction
- La nature de la recherche
  - Les concepts de science, de théorie et de recherche ;
  - Les caractéristiques de la recherche ;
  - Les sources d'invalidité de la recherche.
- Les principaux stades de la démarche scientifique
- Les étapes usuelles de la recherche scientifique
- Identification du problème de recherche
  - La nature d'un problème de recherche ;
  - Les caractéristiques d'un énoncé de problème ;
  - Les sources d'identification d'un problème de recherche.
- La formulation des hypothèses de recherche
  - Les concepts d'hypothèse expérimentale et statistique ;
  - Les caractéristiques d'une bonne hypothèse bien formulée ;
  - Relation avec les concepts de théorie et de prédiction.
- L'identification des variables d'une recherche
  - Les types de variables dans le processus de recherche
  - L'identification et la définition des variables ;
  - La manipulation et le contrôle des variables.
- La lecture studieuse et rapide – La prise de note
  - Le concept et les types de lecture ;
  - La consultation rapide d'un ouvrage ;
  - La confection des fiches de lecture et leur exploitation.

- Les instruments de collecte de données
  - L'observation ;
  - L'interview ;
  - L'enquête
- La rédaction d'un projet de recherche.

**3<sup>ème</sup> ANNEE**

- La question d'échantillonnage
- Le dépouillement du questionnaire
- L'étude des relevés bibliographiques
  - Constitution de la bibliographie ;
  - Présentation d'un titre en bibliographie ;
  - Pourquoi et comment faire des citations
- Schéma général des parties d'un mémoire

## **STATISTIQUES**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de statistique vise à faire acquérir par l'étudiant un outil logique et méthodique par une initiation aux méthodes statistiques élémentaires, une réflexion sur les rôles et les techniques de ces méthodes appliquées aux sciences humaines et aux sciences de l'éducation. En outre il permet d'acquérir des instruments nécessaires à la rédaction du mémoire et des éléments fondamentaux des principes de tout travail de recherche.

### **II – Objectifs spécifiques :**

2-1 A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- faire une différenciation des statistiques ;
- utiliser les éléments statistiques nécessaires à tout travail de recherche ;
- présenter les données statistiques aux fins d'une meilleure compréhension.

2-2 Au terme de la 3<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- Connaître les caractéristiques de divers protocoles fondamentaux utilisés régulièrement en recherche ;
- Concevoir des projets de recherche simple ;
- Lire et comprendre des rapports de recherche et d'en faire une analyse critique.

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Introduction à la statistique
- Historique de la statistique
- L'importance de la statistique
- Statistique et statistique
- La statistique descriptive et la statistique inférentielle (inductive)
- Définitions et généralités
  - L'élément ou l'unité d'échantillonnage ;
  - Les variables ;
- Population et échantillon
- Types de caractères étudiés lors d'une enquête
  - Caractère qualitatif ;
  - Caractère quantitatif ;
- Modalités ou valeurs d'un caractère
- Système de notation
- Les lettres grecques
- Données et séries statistiques : les types de données
- Présentation des données statistiques sous forme de tableau de distribution.



**3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Représentation graphique des données statistiques
  - Représentations graphiques dans le cas des données à caractère spécifique ;
  - Représentations graphiques des données quantitatives.
- Les mesures de tendance centrale
  - Le mode ;
  - La médiane ;
  - La moyenne
- Les mesures de dispersion
  - L'étendue ;
  - Ecart type
- L'échantillonnage
  - Définitions et généralités ;
  - La taille de l'échantillon ;
  - Les méthodes d'échantillonnage
  - Les non-répondants

## **DOMAINE DE LA FORMATION** **TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE**

- **MOUVEMENT ASSOCIATIF, COOPERATIF ET MUTUALISTE**
- **SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE**
- **SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'ANIMATION**
- **RECREALOGIE**
- **ENTREPRENEURIAT**
- **ADMINISTRATION ET GESTION DES INSTITUTIONS SOCIO-EDUCATIVES**
- **A.P.S.**
- **REDACTION ADMINISTRATIVE**
- **ORGANISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE JEUNESSE ET SPORTS**
- **DEONTOLOGIE ADMINISTRATIVE**
- **LEGISLATION SCOLAIRE ET MORALE PROFESSIONNELLE**

## **MOUVEMENT ASSOCIATIF, COOPERATIF ET MUTUALISTE**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de Vie Associative dispensé aux élèves Conseillers de Jeunesse, vise à leur donner des connaissances nécessaires relatives à l'animation et au fonctionnement des associations, des coopératives et des mutuelles en général et singulièrement en milieu jeune afin d'assurer un accompagnement adéquat de ces structures.

### **II – Objectifs spécifiques :**

- 2 – 1. A la fin de la 1<sup>ère</sup> année, les élèves doivent être capables de :
- comprendre l'importance du cours chez les Conseillers de Jeunesse ;
  - définir une association, une coopérative, une mutuelle ;
  - avoir des connaissances sur l'Ordonnance n° 41-PCG du 28 mars 1958.
- 2 – 2. A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, les élèves doivent être capables de :
- maîtriser les principes généraux des associations à but non lucratif ;
  - maîtriser le fonctionnement d'une association, d'une coopérative, d'une mutuelle ;
  - assister une association de jeunes dans son fonctionnement ;
  - Concevoir et élaborer les textes fondamentaux d'une de ces structures.
- 2 – 3. Au terme de la 3<sup>ème</sup> année, les élèves doivent être capables de :
- expliquer la place et le rôle des associations, des coopératives et des mutuelles au Mali ;
  - comprendre le fonctionnement d'un syndicat, d'un parti politique, d'une O.N.G, d'une Fondation.

#### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- La notion d'association
  - Définition
  - Les types d'associations
  - Les coopératives ;
  - Les mutuelles.
- Justification du Droit d'association
- Les associations régies par la Loi du 17 juillet 1901

#### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Principes généraux des associations à but non lucratif
- Création, organisation et fonctionnement des associations
- Définition et caractéristiques des sociétés coopératives
  - Définition
  - Caractéristiques du contrat de la société coopérative
  - Typologie des sociétés coopératives
- Régime juridique des sociétés coopératives
- Fonctionnement des sociétés coopératives
- Définition et caractéristiques des mutuelles
  - Définition
  - Caractéristiques de la mutuelle
- Régime juridique des mutuelles
- Fonctionnement de la mutuelle

- Travaux dirigés
  - La gestion, l'animation .
  - L'animation d'une réunion .
  - La conception et l'élaboration des textes fondamentaux des associations, coopératives et mutuelles.
- Etude de cas

**3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Etude de quelques organisations associatives, coopératives et mutuelles au Mali
- Les organisations syndicales
- Les organisations politiques
- Les ONG
- Les Fondations
- Place et rôle des associations au Mal.

## **SOCIOLOGIE DE LA JEUNESSE**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de sociologie de la jeunesse aux conseillers de jeunesse vise à leur donner une connaissance approfondie de la notion de jeunesse à l'effet de permettre la compréhension des interactions, des rapports entre les jeunes, les adultes en tant qu'individus, groupes ou agrégats sociaux. Il permet également d'expliquer les effets que les diverses institutions de la société exercent sur la jeunesse.

### **II – Objectifs spécifiques :**

2.1 – A la fin de la première année, l'étudiant doit être capable de :

- préciser les différents termes relatifs à la jeunesse ;
- avoir des connaissances sur la lutte émancipatrice des jeunes au 20<sup>ème</sup> siècle ;
- comprendre le phénomène de la marginalisation juvénile.

2.2 – A la fin de la deuxième année, l'étudiant doit être capable de :

- identifier les difficultés des jeunes ;
- ouvrir des connaissances sur les stratégies d'encadrement et d'insertion des jeunes en difficulté ;
- expliquer le rôle du Conseiller de jeunesse dans l'encadrement des jeunes.

2.3 – A l'issue du programme annuel de troisième année, l'élève Conseiller de jeunesse doit

être capable de :

- comprendre des difficultés d'encadrement des jeunes ;
- de maîtriser les actions menées par l'Etat, les ONG et les associations pour encadrer les jeunes ;
- d'avoir des connaissances sur le rôle des jeunes dans le développement.

2.4 – A la fin de la quatrième année, l'élève conseiller de jeunesse doit être capable de :

- maîtriser les différentes théories sur la jeunesse.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Précision terminologique et invention de la jeunesse ;
  - Précision terminologique ;
  - Invention de la jeunesse ;
- Jeunesse du 20<sup>ème</sup> siècle : nouvelle classe ou nouvelle face sociale ?
  - Lutte émancipatrice de la jeunesse ;
  - Jeunesse des pays développés ;
- Les types de jeunesse au Mali ;
  - Jeunesse rurale ;
  - Jeunesse urbaine.
- Marginalité juvénile au Mali ;
  - Mécanisme de désorganisation sociale et personnelle ;
  - Conduite marginale des jeunes déscolarisés et analphabètes ;
  - Le phénomène de bandes des jeunes ;
  - La déviance et la délinquance juvénile ;
  - Les jeunes et les dangers sociaux.

**2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Identification et caractéristiques des jeunes en difficulté :
  - Nature des difficultés des jeunes ;
  - Les différentes catégories de jeunes en difficultés ;
  - Mode de vie, besoins et aspirations des jeunes en difficultés ;
- Stratégie d'encadrement et d'insertion des jeunes en difficulté ;
  - Les différentes actions d'encadrement et /ou d'accompagnement ;
  - Les actions d'insertion sociale et professionnelle des Jeunes en difficulté ;
  - Le rôle du Conseiller de jeunesse dans l'encadrement et dans l'insertion des jeunes en difficulté.

**3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les actions menées par l'Etat, par les ONG, par les associations ;
  - Les actions menées par l'Etat ;
  - Les actions menées par les ONG ;
  - Les actions menées par les associations ;
- La jeunesse dans le processus de développement au Mali ;
  - Place et rôle de la jeunesse dans la consolidation de la démocratie ;
  - Place et rôle de la jeunesse dans la décentralisation.

**4<sup>ème</sup> ANNEE**

- Etude de quelques théories sur la jeunesse ;
  - Théorie de l'intégration institutionnelle de la jeunesse ;
  - Théorie du conditionnement socioculturel et socio-contextuel des modes de comportements et des habitudes des jeunes.

## **SCIENCES ET TECHNIQUES** **DE L'ANIMATION**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de sciences et techniques de l'animation vise à donner aux apprenants les éléments nécessaires à l'accomplissement des missions du Conseiller de Jeunesse, à l'adaptation des techniques et des méthodes d'animation aux contextes et types d'activités, à pouvoir adopter des attitudes face aux situations inhérentes à la dynamique des groupes. L'objectif ici est de former des professionnels de l'animation pour répondre aux besoins sans cesse croissants des jeunes.

### **II – Objectifs Spécifiques :**

2.1 – Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'apprenant doit être capable de :

- définir les notions relatives à l'animation ;
- distinguer les méthodes d'animation ;
- inventorier les formes d'animation au Mali ;
- donner les contenus de l'animation et d'en préciser les objectifs.

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'apprenant doit être capable de :

- adapter une technique d'animation à une activité précise ;
- déterminer les facteurs qui influencent le choix d'une technique d'animation ;
- dégager les missions du Conseiller de jeunesse.

2.3 – A la fin de la 3<sup>ème</sup> année, l'apprenant doit être capable de :

- définir la pédagogie utilisée en animation ;
- animer un groupe et déterminer les facteurs de cohésion et de blocage ;
- concevoir une fiche pédagogique ;
- appliquer les principes, méthodes et formes d'animation à une activité quelconque ;
- définir l'impact de son action sur la clientèle ;
- établir le parallèle entre le Conseiller de Jeunesse et une action de développement.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Définition des concepts ;
  - Animation ;
  - Animateur ;
  - Animer ;
- Typologie de l'animation ;
- Les méthodes d'animation ;
- Les formes d'animation ;
- L'animation socio-éducative ;
- Les différents types d'animateurs ;
- Contenu et moyens de l'animation socio-éducative ;
- Objectifs de l'animation socio-éducative.

## **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les techniques de réunion :
  - Le brainstorming ;
  - Le panel ;
  - Le Philip 6 x 6 ;
  - Le congrès ;
  - Le séminaire ;
  - La causerie éducative ;
  - L'exposé ;
  - La conférence ;
  - L'interview ;
- Les facteurs qui influencent le choix d'une technique d'animation ;
  - La clientèle ;
  - L'animateur ;
  - Les objectifs ;
  - Le contenu ;
  - Les contraintes environnementales ;
- Le Conseiller de jeunesse ;
  - Profil du Conseiller de jeunesse ;
  - Les missions du Conseiller de jeunesse ;
  - Le Conseiller de jeunesse : place et rôle ;
  - Le conseiller de jeunesse, agent de régulation sociale.

## **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- La pédagogie en animation ;
- L'éducateur et l'apprenant ;
- La pédagogie active ;
  - L'utilisation du groupe dans la pédagogie active ;
  - Les conditions d'efficacité des groupes de travail ;
- Le Conseiller de Jeunesse et la dynamique de groupe ;
- Attitude du Conseiller de Jeunesse face au groupe ;
- Les techniques pédagogiques en animation socio-éducative ;
  - Les types de techniques ;
  - Méthodologie d'élaboration d'une fiche pédagogique ;
  - La rédaction de la fiche pédagogique.
- La méthodologie d'élaboration d'un programme d'animation.
- Les objectifs pédagogiques en activités socio-éducatives ;
  - Notion d'objectif pédagogique ;
  - La formulation d'un objectif pédagogique ;
- L'évaluation ;
  - Les formes d'évaluation ;
  - Les fonctions de l'évaluation ;
  - La grille d'évaluation ;
- L'animation, action de développement ;
- Le Conseiller de Jeunesse et son action sur les masses populaires
- Les qualités d'un bon Conseiller de Jeunesse.



## **RECREALOGIE**

### **I – Objectifs généraux :**

Ce cours permet aux élèves Conseillers de jeunesse d'avoir une connaissance approfondie de la pratique des loisirs comme moyen d'éducation et de développement, de maîtriser des différents types de loisirs.

### **II – Objectifs spécifiques :**

2.1 – Au terme du cours, les étudiants de la première année sauront :

- définir la récréologie ;
- situer la récréologie.

2.2 – A la fin de la deuxième année, les élèves Conseillers de jeunesse doivent être capables de :

- maîtriser les facteurs qui déterminent la pratique des loisirs au Mali ;
- comprendre les influences sociales, politiques, culturelles dans la pratique des loisirs au Mali ;
- avoir des connaissances sur les modèles de communication dans l'animation des loisirs.

2.3 – A la fin de la troisième année, les élèves Conseillers de jeunesse doivent être capables de :

- utiliser les loisirs dans l'éducation des adultes ;
- situer la place et le rôle du Conseiller de jeunesse dans l'organisation et l'animation au moyen des loisirs en milieu jeunes et adultes.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Contexte et justification de l'étude de la récréologie ;
  - Définition ;
  - Généralités ;
- Les fonctions du loisir ;
  - Le divertissement ;
  - Le délassement ;
  - Le développement ;
- La typologie des loisirs ;
  - Les loisirs physiques ;
  - Les loisirs culturels ;
  - Les loisirs sociaux ;
  - Les loisirs touristiques ;
  - Les loisirs pratiques ;
- Les loisirs au Mali ;
  - La pratique des loisirs au Mali ;
  - Déterminismes sociaux et loisirs.

## **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les facteurs qui déterminent la pratique des loisirs au Mali ;
  - Les influences socio-politiques dans la pratique des loisirs ;
  - Les influences de la tradition, des croyances religieuses dans la pratique des loisirs ;
- Le cadre de pratique des loisirs au Mali ;
  - Les lieux de pratique des loisirs ;
  - Loisirs et couches sociales.
- Le loisir, jeu ou activité chez l'enfant ;
- Le choix des modèles de communication dans l'animation des loisirs.

## **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Sociologie des loisirs et andragogie ;
  - Le concept d'andragogie ;
  - Connaissance de l'adulte à partir de quelques caractéristiques générales ;
  - Le choix des modèles de communication dans l'animation des loisirs des adultes ;
- Etude de quelques techniques d'animation des groupes d'adultes ;
  - Les méthodes expositives ;
  - Les méthodes démonstratives ;
  - Les méthodes actives ;
- Organisation de quelques activités de loisirs en faveur des adultes ;
- Place et rôle du Conseiller de jeunesse dans l'organisation et l'animation des activités de loisirs ;
- Elaboration d'une stratégie globale de développement des loisirs.

## **ADMINISTRATION ET GESTION DES INSTITUTIONS SOCIO-EDUCATIVES**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours d'Administration et Gestion des institutions socio-éducatives a pour objet d'amener les étudiants à connaître tous les éléments qui concourent au fondement des activités socio-éducatives et à la maîtrise des mécanismes de fonctionnement des institutions socio-éducatives.

## **II – Objectifs spécifiques :**

2.1. Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'élève doit être capable de :

- définir les fondements des activités socio-éducatives ;
- donner les contenus, les moyens et les objectifs de l'animation socio-éducative ;
- déterminer la place et le rôle du Conseiller de jeunesse en animation globale.

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- définir les notions d'administration et de gestion ;
- définir les fondements des institutions socio-éducatives ;
- classer les institutions socio-éducatives au Mali.

2.3 – Au terme de la 3<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- déterminer les types de collectivités éducatives ;
- d'élaborer des projets éducatifs et pédagogiques pour une collectivité éducative donnée ;
- définir les différentes collectivités éducatives ;
- élaborer une planification en matière d'organisation et de gestion d'une institution socio-éducative ;
- préciser sa place dans la promotion des institutions socio-éducatives ;
- maîtriser les techniques d'utilisation optimale :
  - des ressources humaines ;
  - des ressources matérielles ;
  - des ressources financières.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Généralités : rappel historique de l'école africaine ;
- Problématique de l'éducation ;
- L'évolution des sociétés africaines ;
  - L'éducation traditionnelle ;
  - La société moderne ;
- Les fondements des activités socio-éducatives ;
- Le cadre des activités socio-éducatives ;
  - Les institutions ;
  - Les associations ;
- L'animation culturelle
  - La notion de culture ;
  - Civilisation et culture ;
  - Les aires culturelles au Mali ;
  - Culture et société malienne ;
  - Tradition et culture au Mali ;
  - Les activités artistiques et culturelles ;
  - Quelques manifestations artistiques et culturelles.
- Aperçu de l'animation socio-éducative ;
- Les Conseillers de Jeunesse en animation globale ;
  - contenu et moyens de l'animation socio-éducative ;

- objectifs de l'animation socio-éducative.

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Notions d'administration et de gestion ;
- Les institutions socio-éducatives ;
- Fondements des institutions socio-éducatives ;
- Les institutions socio-éducatives au Mali ;
  - Les institutions socio-éducatives en milieu traditionnel ;
  - Les maisons des jeunes ;
  - Le carrefour des jeunes ;
  - Le foyer des jeunes.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les collectivités éducatives ;
  - Définition des collectivités éducatives ;
  - Les types de collectivités éducatives ;
  - Les conditions d'ouverture d'une collectivité éducative ;
  - L'encadrement pédagogique et le personnel de service de la collectivité éducative ;
  - Les projets éducatifs et pédagogiques ;
  - L'encadrement pédagogique ;
- Etude de quelques collectivités éducatives ;
  - Les colonies de vacances
  - Les camps de jeunesse ;
  - Les chantiers de reboisement ;
  - Les centres aérés.
- Les activités socio-éducatives dans les institutions : organisation et gestion ;
- Place et rôle du conseiller de jeunesse dans l'administration et la gestion des institutions socio-éducatives ;
- Place et rôle des institutions socio-éducatives dans la promotion de la jeunesse ;
  - La planification des activités socio-éducatives.

## **ALPHABETISATION**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours d’alphabétisation a pour objectifs d’initier les étudiants aux théories et pratiques en alphabétisation et post – alphabétisation et à l’élaboration d’un curriculum adapté à un contexte donné.

### **II – Objectifs particuliers :**

2.1 – Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l’élève doit être capable de :

- définir l’alphabétisation ;
- donner la typologie de l’alphabétisation, son importance dans les pays en voie de développement ;
- donner les grandes lignes de l’alphabétisation au Mali ;
- établir le lien entre alphabétisation traditionnelle et alphabétisation fonctionnelle
- déterminer les structures en charge de l’alphabétisation au Mali.

2.2 – Au terme de la 2<sup>ème</sup> année, l’élève doit être capable de :

- d’animer une séance d’alphabétisation ;
- de connaître les capacités de l’apprenant adulte.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

#### **Théorie de l’alphabétisation**

##### I – Généralités

- Aperçu historique
- Définition des concepts de base
  - Qu’est – ce – que l’alphabétisation
  - Typologie de l’alphabétisation
  - Typologie des analphabètes
- Fondements de l’alphabétisation
  - Importance du problème dans le tiers – monde
  - Alphabétisation et développement

##### II – L’avènement de l’alphabétisation au Mali

- Genèse
- Fondements

##### III – Alphabétisation traditionnelle et alphabétisation fonctionnelle

- L’alphabétisation traditionnelle
  - Définition et objectifs
  - Méthodes, avantages et limites
- L’alphabétisation fonctionnelle
  - Genèse du concept
  - Fondements et objectifs
  - Les caractéristiques, les principes et les méthodes

##### IV – La question de la langue

- Généralités
- Langues nationales et alphabétisation
- Les structures chargées de l'alphabétisation au Mali.

## **2<sup>ème</sup> ANNEE**

### **Pratique de l'alphabétisation**

- Pratique de l'alphabétisation fonctionnelle
- Stratégies d'élaboration et d'exécution d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle
  - Etude du milieu
  - La sensibilisation de la population
  - Le processus d'élaboration du programme
  - La formation du personnel
  - L'évaluation des activités
- L'utilisation du matériel didactique
- La classe d'alphabétisation
  - Caractéristiques de l'apprenant adulte
  - Particularité de la classe d'alphabétisation
- Les méthodes d'apprentissage
- L'animation d'une séance d'apprentissage
  - La séance
  - Le rôle de l'alphabétiseur.

## **ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS)**

### **I - OBJECTIFS GENERAUX**

- Organiser des réunions d'athlétisme de tous les types ainsi que des compétitions de sports collectifs et éventuellement des sports de combat et de la natation ;
- Conserver des espaces de jeux sportifs, tracer les terrains de jeu des différents types de sports pratiqués ;
- Déterminer et conseiller le matériel et les équipements de la pratique sportive ;

### **II - OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- Identifier les formes et les gestes techniques dans chacune des activités sportives proposées ;
- Produire l'image correcte par l'application et la démonstration du geste global, des éléments techniques isolés du geste à l'effet d'une meilleure compréhension des positions et attitudes, en mouvement ou à l'arrêt ;
- Amener les enfants à participer activement aux activités sportives de leur choix.

### **1<sup>ère</sup> Année**

#### **Initiation Sportive :**

- Obtention de quelques notions techniques sur l'athlétisme (courses, sauts, lancers) les sports collectifs ;
- Points de règlements fondamentaux.

### **2<sup>ème</sup> Année**

- I - Acquisition et approfondissement des notions techniques, et tactiques sur l'athlétisme et les sports collectifs.

II - points des règlements

III - Equipements et installations sportives

### **3<sup>ème</sup> Année**

#### **I - Animation Sportive**

- Définition
- Rôle
- Principes
- Technique et caractéristiques des différents niveaux de pratique ;
- Organiser des groupes (club, équipe, formes d'animation)

#### **II - Association Sportive**

- Création et animation
- Encadrement des équipes sportives
- Organisation du Mouvement Sportif national et International (structures, missions).
- le Ministère de la Jeunesse et des Sports
- Les Fédérations
- Les Ligues
- Les Districts
- Les Sous-Districts
- Le Comité National Olympique et Sportif du Mali

## **REDACTION ADMINISTRATIVE**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de Rédaction Administrative vise à permettre à l'élève d'acquérir une bonne habitude d'exprimer par écrit sa pensée, de développer ou de résumer celles des autres, de narrer un événement, d'analyser une situation et de transmettre un message.

### **II – Objectifs spécifiques:**

2 – 1. Au terme de la 1<sup>ère</sup> année, l'élève doit être capable de :

- faire la différence entre le style et le langage administratif et les autres ;
- donner la preuve de sa maîtrise du style administratif par des exercices ;
- utiliser les formules consacrées au vocabulaire administratif.

2 –2. A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, l'élève doit être capable de :

- rédiger des documents essentiels de la correspondance administrative ;
- reconnaître les actes administratifs, individuels et réglementaires.

#### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Pourquoi la rédaction administrative
- Caractère du style et du langage administratif
- La spécificité de l'écriture administrative
- Les traits fondamentaux du style administratif
  - La dignité ;
  - Le respect de la hiérarchie ;
  - La notion de responsabilité ;
  - L'objectivité ;
  - La courtoisie ;
  - La prudence ;
  - La précision
  - La clarté.
- Les formules consacrées au vocabulaire administratif
  - Les formules d'appel ;
  - Les formules d'introduction ;
  - Les formules d'exposition ou de discussion ;
  - Les formules tendant à prévenir certains arguments ;
  - Les formules énumératrices ;
  - Les formules de transition ;
  - Les formules pour préciser la pensée ou présenter un point de vue ;
  - Les formules de conclusion.

#### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les documents essentiels de la correspondance administrative
  - La lettre ;
  - La note ;
  - Les comptes rendus et procès verbaux ;
  - Le rapport.
- Les actes administratifs (Loi, Ordonnance, Décret, Arrêté, Décision, Note de Service, Circulaire).
- Les actes individuels
- Les actes réglementaires.



## **ENTREPRENEURIAT**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours d'entrepreneuriat offre l'opportunité aux élèves Conseillers de Jeunesse de maîtriser le processus de création de projets générateurs de revenus en milieu jeunes. Les connaissances acquises leur permettront de contribuer à la lutte contre le chômage et la pauvreté chez les jeunes.

### **I – Objectifs spécifiques :**

- 2 – 1. – A la fin des modules, les apprenants doivent être capables de :
- Maîtriser les notions de base et de les définir ;
  - Expliquer le schéma de processus de naissance d'une entreprise ;
  - Citer les différents types d'entreprise ;
  - Décrire le cycle de développement d'un projet ;
  - Elaborer un dossier de faisabilité.
- 2 – 2. – A la fin de la deuxième année, les étudiants doivent être capables de :
- établir la relation entre étude de faisabilité et les ressources financières ;
  - maîtriser les philosophies de gestion du patrimoine de la famille ;
  - bâtir un esprit d'entreprise.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Introduction générale :
  - Les objectifs du cours et la définition des notions liées à l'entrepreneuriat
  - Problématique de l'insertion économique des jeunes
  - Analyse critique des expériences vécues en matière d'insertion.

**Chapitre I** : La culture entrepreneuriale.

**Chapitre II** : La démarche entrepreneuriale.

**Chapitre III** : Les outils de création et de développement de l'entreprise.

### **4<sup>ème</sup> ANNEE**

**Chapitre I** : La comptabilité analytique.

**Chapitre II** : Quelques notions de droit et de fiscalité.

**Chapitre III** : Structures et Institutions d'appui à l'entrepreneuriat.

**Chapitre IV** : Innovation et créativité.

## **ORGANISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE JEUNESSE ET SPORTS**

### **I – Objectifs généraux :**

L'enseignement de cette matière en Conseil de Jeunesse, vise à amener les étudiants à connaître l'environnement institutionnel dans lequel évolue les différentes organisations de jeunesse et de sports, tant au plan national qu'international.

### **II– Objectifs spécifiques :**

A la fin du cours, l'étudiant doit être capable de :

- connaître les organisations de Jeunesse au Mali ;
- découvrir le Mouvement Panafricain de la Jeunesse (M.P.J) ;
- découvrir les organisations de jeunesse d'autres pays ;
- comprendre l'organisation du mouvement sportif malien ;
- maîtriser les institutions qui gèrent le sport au Mali ;
- maîtriser le fonctionnement du Comité International Olympique (C.I.O) ;
- maîtriser le fonctionnement de la CONFEJES.

### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- Etude de quelques organisations de jeunesse au Mali ;
- Le Mouvement Panafricain de la Jeunesse ;
- L'Union des Jeunesses Ouest Africaines ;
- L'Assemblée Mondiale de la Jeunesse (W.A.Y) ;
- La Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique ;
- Organisation et fonctionnement des associations et mouvements de jeunesse : le cas de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et de la France ;
- Organisation du Mouvement sportif malien ;
  - Le Comité National Olympique et Sportif Malien ;
  - Les Fédérations.
- La Direction Nationale des Sports et de l'Education Physique ;
- L'Institut National de la Jeunesse et des Sports ;
- Le Conseil Supérieur du Sport en Afrique ;
  - Structures ;
  - Objectifs ;
- La CONFEJES
  - Création ;
  - Organisation ;
  - Fonctionnement ;
  - Activités.
- Le Comité International Olympique ;
  - Philosophie ;
  - Organisation ;
  - Les Jeux Olympiques.

**DOMAINE DE LA CULTURE GENERALE**

**ET DE LA COMMUNICATION**

***Tronc commun Jeunesse / EPS***

- **COMMUNICATION ET TECHNIQUES AUDIOVISUELLES**
- **TECHNIQUES D'EXPRESSION ECRITE ET ORALE**
- **ANGLAIS**
- **INFORMATIQUE**

## **COMMUNICATION ET TECHNIQUES** **AUDIOVISUELLES**

### **I – Objectifs généraux :**

Le cours de Communication et Techniques Audiovisuelles vise à permettre à l'élève d'avoir des connaissances en communication, de connaître les différentes composantes de la communication, de connaître les éléments indispensables à l'utilisation du matériel audiovisuel en animation. Aussi, permet-il une orientation dans le choix des supports, en fonction des milieux, des besoins et des activités. L'essentiel est de posséder un savoir-être et un savoir-faire indispensable dans la transmission du message.

### **I – Objectifs spécifiques :**

Au terme de la formation, l'élève doit être capable de :

- identifier les différents appareils audiovisuels et de préciser leur utilisation ;
- adapter les techniques spécifiques et les supports à une activité précise ;
- manipuler les appareils audiovisuels en effectuant les manœuvres d'installation et de branchement nécessaires à leur fonctionnement ;
- dégager l'importance et le rôle des supports audiovisuels.
- connaître les éléments de la communication ;
- déterminer les facteurs qui agissent sur la communication.
- pouvoir établir le lien entre Communication et Communication pour le Changement de Comportement
- sensibiliser en utilisant les canaux de la communication ;
- transmettre des messages dans des conditions optimales ;
- adopter une attitude adéquate lors de la transmission des messages.

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- Généralités
  - Le concept de communication ;
  - Les éléments de la communication ;
  - Les approches de la communication ;
- Les facteurs qui influencent la communication
  - Les facteurs internes ;
  - Les facteurs externes.
- La Communication pour le Changement de Comportement (C.C.C)
  - Définition ;
  - Approche.
- Les méthodes de la C.C.C
  - Le counseling ;
  - L'animation de groupe.
- Les compétences de base dans la C.C.C
- Les techniques d'expression en C.C.C
  - L'art de poser les questions ;
  - Le renvoi du discours ;
  - Le résumé ;
  - L'accentuation.

- La conduite d'une séance de counseling
  - Conditions pour réussir un counseling ;
  - Les étapes du counseling.
- Les Centres d'Ecoute et d'appui Conseil
- Les qualités d'un professionnel du counseling.
- Définition du concept audiovisuel
- Les moyens, les supports audiovisuels
- L'utilisation des supports de communication en animation
- L'identification des appareils audiovisuels.

### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Les outils de communication en animation
- Travail dirigé sur la conception et la production des outils de communication
- Les techniques spécifiques :
  - Le tableau à papier ;
  - L'affiche ;
  - Les brochures éducatives ;
  - La boîte à images.
- Les appareils audiovisuels
  - L'appareil photo ;
  - Le téléviseur et le magnétoscope
  - La caméra ;
  - Le vidéo-projecteur ;
  - Le projecteur de diapositives ;
  - Les appareils de sonorisation ;
  - Le retro – projecteur.
- Les appareils audiovisuels (suite)
- Importance et rôle pédagogique des supports audiovisuels
- Les techniques d'exploitation des supports audiovisuels.
- Communication et transmission de message
- L'attitude de l'Animateur dans la transmission du message

## **TECHNIQUES D'EXPRESSION** **ECRITE ET ORALE**

### **I - Objectifs généraux :**

L'enseignement de cette matière aux élèves Conseillers de jeunesse vise à :

- consolider les acquis des étudiants dans la connaissance de la langue française ;
- amener les étudiants à une bonne utilisation de la langue française ;
- aider les étudiants dans la rédaction du mémoire.

### **II - Objectifs spécifiques :**

2.1 – A la fin de la 2<sup>ème</sup> année, les étudiants doivent être capables de :

- tenir une fiche de lecture ;
- rédiger un rapport scientifique ;
- maîtriser le commentaire de texte ;
- maîtriser la technique de prise de note.

2.3 – A la fin de la 3<sup>ème</sup> année, les étudiants doivent être capables de :

- maîtriser la contraction de texte ;
- rédiger un bon rapport.

#### **2<sup>ème</sup> ANNEE**

- Définition des notions de base
- Grammaire et connaissance de la langue
- La fiche de lecture ;
  - dispositif de base de la recherche ;
  - la réalisation d'une fiche de lecture.
- Les aspects littéraires et expressifs d'un rapport scientifique ;
- La prise de note et la documentation
- Le commentaire

#### **3<sup>ème</sup> ANNEE**

- La compréhension écrite et orale
- La note de synthèse
- La contraction de texte ;
- Le plan ;
- Exercices ;
- Conseils linguistiques.

## **INFORMATIQUE**

### **I - OBJECTIFS GENERAUX :**

Ce cours vise à initier l'élève à la manipulation de l'ordinateur et au traitement de texte, afin de se familiariser avec les Nouvelles Technologies de l' Information et de la Communication (NTIC)

### **II - OBJECTIFS SPECIFIQUES :**

Au terme des deux années de formation, l'élève doit être capable de :

- allumer et éteindre l'ordinateur ;
- décliner les différents composants essentiels de l'ordinateur que sont :
  - ❖ Le boîtier ;
  - ❖ Le moniteur ;
  - ❖ Le clavier ;
  - ❖ Le clavier étendu (pavé alphanumérique, numérique et intermédiaire) ;
  - ❖ La souris ainsi que la disquette et le CD- ROM
- décrire quelques périphériques de l'ordinateur comme :
  - ❖ le modem ;
  - ❖ l'imprimante ;
  - ❖ le scanner ;
- saisir un texte et faire toutes les manipulations possibles.

### **3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ANNEES**

- Notion d'informatique ;
- Connaissance de l'outil informatique ;
- Traitement de texte ;
- Analyse de données textuelles ;
- Statistique et traitement des données.

## **ANGLAIS**

### **I – Objectifs généraux :**

L'enseignement de l'Anglais vise à entraîner l'élève à l'expression orale et au vocabulaire, à acquérir et à approfondir des connaissances élémentaires en grammaire.

### **II – Objectifs spécifiques :**

. A la fin de la formation, l'élève doit être capable de :

- Lire et traduire un texte ;
- Construire des phrases en utilisant correctement l'article, le verbe sans le discours direct ou indirect.

### **ETUDE DE TEXTES**

- Entraînement à l'expression orale ;
- Vocabulaire ;
- Traduction d'extraits d'ouvrages ;
- Correspondances ;
  - Presse ;
  - Administration.

### **GRAMMAIRE**

- The article
- The simple present tense
- The present perfect
- The direct and indirect speech
- A review of the grammar already seen.